

## PARTENARIAT ENTRE SOCOTEC & L'UNEC

Bonjour,

Comme vous le savez, les salons de coiffure sont soumis à une vérification réglementaire annuelle des installations électriques\*, imposée par l'arrêté du 26/12/2011 et l'article R 4226-16 du code du travail.

*\*(ou tous les deux ans si le rapport n'indique aucune réserve et information par lettre recommandée à l'Inspection du travail)*



### LES VÉRIFICATIONS DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

<b>Les vérifications</b>	portent sur l'ensemble de l'établissement : salon et réserve.
<b>Les rapports</b>	font apparaître clairement les remarques importantes mettant en cause la sécurité du chef d'entreprise, du personnel et des clients.
<b>Les visites</b>	ont lieu sur rendez-vous, du lundi au vendredi <b>entre 8 H 30 et 18 H 00</b>
<b>Règlement</b>	Avec envoi de la commande

Il s'agit d'une vérification ponctuelle, vous pouvez, si vous le souhaitez, souscrire [un contrat périodique pour vos installations électriques](#) avec un coût révisable annuellement.

Plus de casse-tête, chaque année, un technicien vous contacte pour prendre RDV.

Pour ce faire, merci de nous préciser ce choix au dos de ce document.



### L'ACCESSIBILITÉ, où en êtes-vous ?

Le projet d'Agenda d'Accessibilité Programmée devait être déposé au plus tard le 27 septembre 2015 (l'Ad'AP).

#### **1<sup>ère</sup> ÉTAPE Réaliser un diagnostic d'accessibilité (si non fait) :**

- ▶ Établir un état des lieux du niveau d'accessibilité actuel de l'établissement
- ▶ Identifier les aménagements, les travaux, les possibilités de dérogations
- ▶ Evaluer les coûts associés

#### **2<sup>ème</sup> ÉTAPE Réaliser un Ad'AP pour :**

- ▶ Déterminer la durée possible de l'Ad'AP
- ▶ Vous accompagner à l'élaboration du plan de travaux avec les engagements financiers
- ▶ Vous préconiser les opportunités de demandes de dérogations
- ▶ Vous assister à la rédaction des documents constituant le dossier de l'Ad'AP

*L'assistance à l'élaboration du dossier d'Ad'AP ne se substitue pas et ne comprend pas le dossier de déclaration des travaux pour l'ERP considéré (plans / notices / Cahier des Charges, courrier des Architectes des Bâtiments de France, justification de la dérogation technique, attestation financière CCI, photos) le cas échéant.*

# BON DE COMMANDE 2019

## Les Vérifications Électriques

### L'Accessibilité

**Réf SOCOTEC :**

Raison sociale .....  
 A l'attention du responsable .....  
 Adresse .....

Code postal VILLE .....

ADHERENT\* :        OUI    NON .....  
 \*cocher la bonne mention

Nom du responsable        : .....  
 Téléphone                    : .....  
 Adresse mail                : ..... @ .....

N° SIRET (obligatoire)        : .....  
**IMPÉRATIF:** joindre la photocopie de votre carte 2019 avec ce bon de commande

Merci de cocher la ou les missions choisies.



VERIFICATIONS DES EQUIPEMENTS ELECTRIQUES PONTUELLES (pour 1 vérification périodique, faire un contrat à part)*						
Prix fermes pour 2019	Non Adhérent		A COCHER	Adhérent		A COCHER
	€ HT	€TTC		€ HT	€TTC	
=> de 1 à 3 postes de travail	150	180	.....	125	150	.....
=> de 4 à 6 postes de travail	175	210	.....	140	168	.....
=> 7 à 12 postes de travail	200	240	.....	160	192	.....
=> au-delà de 12 postes	230	276	.....	180	216	.....



L'ACCESSIBILITÉ (Pour les espaces ouverts au public jusqu'à 200 m²)						
Missions	Non Adhérent		A COCHER	Adhérent		A COCHER
	€ HT	€TTC		€ HT	€TTC	
Diagnostic Accessibilité	350	420		240	288	
Ad'AP	260	312		180	216	

L'assistance à l'élaboration du dossier d'Ad'AP ne se substitue pas et ne comprend pas le dossier de déclaration des travaux pour l'ERP considéré (plans / notices / Cahier des Charges, courrier des Architectes des Bâtiments de France, justification de la dérogation technique, attestation financière CCI, photos) le cas échéant.

**Date et signature du client :**



**Bon de commande à retourner**, accompagné de votre aimable règlement TTC.

Et pour un gain de temps par E-mail : [contact.egts.atlantique@socotec.com](mailto:contact.egts.atlantique@socotec.com) ☎ 02.40.92.48.45 / Fax : 02.40.92.04.99  
 Ou par courrier : SOCOTEC – BU Equipements et Industrie - 18 Rue du Coutelier – CS10389 44819 ST HERBLAIN CEDEX